



# Sommet social pour des emplois et une croissance équitables

Göteborg, le 17 novembre 2017

## SOCLE EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX



«Une Europe juste et plus sociale est essentielle pour façonner l'avenir de notre Union. C'est ce que les citoyens attendent, à juste titre. Je veux que l'Union défende les droits de ses citoyens dans un monde en mutation rapide. C'est bien là la finalité du socle européen des droits sociaux.»

M. Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, sommet social tripartite, 18 octobre 2017

### QU'EST-CE QUE LE SOCLE EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX?

La construction d'une **Europe juste et plus sociale** est l'une des principales priorités de cette Commission. Le socle européen des droits sociaux a pour vocation de faire bénéficier les citoyens de **droits nouveaux et plus efficaces**. Il s'agit d'un ensemble de vingt principes et droits essentiels destinés à doter l'Europe du 21<sup>e</sup> siècle de marchés du travail et de systèmes de protection sociale qui soient équitables et qui fonctionnent bien.

La construction d'une Europe juste et plus sociale est l'une des principales priorités de cette Commission. Le socle européen des droits sociaux a pour vocation de faire bénéficier les citoyens de droits nouveaux et plus efficaces. Il s'agit d'un ensemble de vingt principes et droits essentiels destinés à doter l'Europe du 21<sup>e</sup> siècle de marchés du travail et de systèmes de protection sociale qui soient équitables et qui fonctionnent bien.

Le socle établit **vingt principes et droits** dans les domaines suivants:



#### Égalité des chances et accès au marché du travail

- ▶ Éducation, formation et apprentissage tout au long de la vie
- ▶ Égalité des sexes
- ▶ Égalité des chances
- ▶ Soutien actif à l'emploi



#### Conditions de travail équitables

- ▶ Emplois sûrs et adaptables
- ▶ Salaires
- ▶ Informations sur les conditions d'emploi et la protection en cas de licenciement
- ▶ Dialogue social et participation des travailleurs



#### Protection sociale et inclusion sociale

- ▶ Accueil de l'enfance et aide à l'enfance
- ▶ Protection sociale
- ▶ Prestations de chômage
- ▶ Revenu minimum
- ▶ Prestations de vieillesse et pensions
- ▶ Soins de santé
- ▶ Équilibre entre vie professionnelle et vie privée
- ▶ Environnement de travail sain, sûr et adapté, et protection des données
- ▶ Inclusion des personnes handicapées
- ▶ Soins de longue durée
- ▶ Logement et aide aux sans-abri
- ▶ Accès aux services essentiels

## MISE EN ŒUVRE DU SOCLE EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX

La mise en application des principes et des droits ancrés dans le socle européen des droits sociaux incombe conjointement aux États membres, aux partenaires sociaux, à l'Union européenne et aux autres parties prenantes. La contribution de l'Union se traduira par les actions suivantes:



### Faire adopter le socle européen des droits sociaux

- ▶ Depuis la vaste consultation publique dont il a fait l'objet et sa présentation par la Commission en avril 2017, le socle des droits européens a reçu un large soutien du Parlement européen et du Conseil, ainsi que des partenaires sociaux et de la société civile. Le socle sera **solennellement proclamé par le Parlement européen, le Conseil et la Commission** lors du sommet social pour une croissance et des emplois équitables, qui aura lieu le 17 novembre 2017 à Göteborg, en Suède.



### Actualiser et compléter la législation de l'Union si nécessaire

- ▶ Le socle s'accompagne de plusieurs propositions, législatives ou non, telles une **proposition visant à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et aidants qui travaillent**, des mises à jour de la législation de l'Union en matière de santé et de sécurité et des initiatives relatives à des contrats de travail équitables et à l'accès à la protection sociale.



### Améliorer l'application de la législation de l'Union

- ▶ Outre les nouvelles initiatives législatives, le socle européen des droits sociaux vise également la **mise en œuvre effective de la législation existante**. La Commission a par exemple publié une clarification de la directive sur le temps de travail destinée à aider les États membres à appliquer les règles permettant de garantir la protection des travailleurs en ce qui concerne le temps de travail. La Commission présentera également, au printemps 2018, une proposition relative à la création d'une autorité européenne du travail.



### Soutenir le dialogue social dans l'Union

- ▶ Depuis le début de son mandat, la Commission encourage le dialogue social en tant que moyen d'améliorer l'élaboration des politiques et des législations européennes. Les partenaires sociaux, qui ont déjà contribué de manière décisive à la construction du socle européen des droits sociaux, continueront à assumer un rôle essentiel dans sa mise en œuvre.



### Assurer le suivi des progrès dans le cadre du Semestre européen pour la coordination des politiques économiques

- ▶ Depuis le début du mandat de cette Commission, les considérations sociales ont été pleinement intégrées et renforcées dans le Semestre européen. **Les analyses et les recommandations du Semestre continueront de mettre l'accent sur les considérations sociales et feront le point sur la mise en application du socle.**
- ▶ La mise en œuvre du socle s'appuiera également sur un **tableau de bord en ligne d'indicateurs en matière sociale permettant de suivre les évolutions et les résultats dans l'ensemble des pays de l'Union**. Ce tableau de bord sera analysé dans le cadre du Semestre européen pour la coordination des politiques économiques et servira à évaluer les progrès réalisés en vue de l'obtention d'un «triple A social» pour l'Europe.



### Fournir un soutien financier sur le budget de l'Union

- ▶ Les fonds européens, notamment le Fonds social européen, soutiendront la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux dans les États membres. Pour la période 2014-2020, le Fonds social européen dispose de près de 90 milliards d'euros pour soutenir l'accès à l'emploi, l'inclusion sociale et l'éducation. Après 2020, l'Union européenne continuera d'apporter son aide financière pour permettre la réalisation, à l'échelle de toute l'Union, d'investissements clés dans le capital social et humain.